



SNCF-DIRECTION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

ET LA MÉTROPOLE NICE CÔTE-D'AZUR

NICE, LE X MARS 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE DEPLACEMENT DE LA GARE SNCF ET LA CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NICE SAINT-AUGUSTIN

---

### UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE POUR INFORMER LE PUBLIC

La concertation publique relative au déplacement de la gare ferroviaire de Nice Saint-Augustin et la création d'une gare routière au sein d'un pôle d'échanges multimodal à proximité de l'aéroport de Nice Côte d'Azur se déroulera entre le **9 mars et le 8 avril 2017** en présence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Alpes-Maritimes.

Cette concertation réglementaire (au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme) consiste à informer le public et recueillir son avis sur le contenu du projet.

### UNE GARE AU CŒUR DE LA ZAC DU GRAND ARENAS

L'Etat, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur et le groupe SNCF mènent en partenariat un projet de Pôle d'échanges multimodal de Nice Saint Augustin.

SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et la Métropole Nice-Côte d'Azur sont maîtres d'ouvrage de cette opération qui prend place au sein de la ZAC du Grand Arénas, dans la Plaine du Var et s'inscrit dans un programme d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal comprenant une gare ferroviaire, une gare routière, une station de tramway, des places de stationnement, des stations vélos bleus, ...

La concertation publique porte notamment sur :

- Le déplacement de la gare ferroviaire de Nice Saint-Augustin d'environ 500 mètres vers l'ouest à proximité de l'aéroport Nice Côte d'Azur
- L'aménagement d'une gare routière
- La création d'un espace multiservices lié aux besoins ferroviaires et routiers
- La création d'un parking pour les usagers

### LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Du **9 mars au 8 avril 2017**, les maîtres d'ouvrage vont à la rencontre des habitants et des usagers pour les informer du projet et recueillir leurs avis.

**Le public peut s'informer**

- Par le biais d'une plaquette d'information décrivant l'opération
- Par la tenue de 2 expositions sur l'opération entre le 9 mars et le 8 avril 2017, l'une en gare de Nice Saint-Augustin et l'autre en mairie annexe de Nice Saint Augustin – 75, Boulevard Paul Montel, 06200 Nice
- En consultant le site internet de l'opération où il pourra y télécharger les différents documents d'information à l'adresse <http://sn.cf/pem-nice-st-augustin>

### Le public peut s'exprimer

- Lors de la réunion publique du 22 mars 2017 à 18h30 – Parc Phoenix – Salle LINNE, 405 Promenade des Anglais – Nice
- A l'occasion de deux rencontres en gare de Nice Saint Augustin dont les dates seront précisées sur le site Internet de la concertation
- Sur l'un des trois registres papier disponibles en gare de Nice Saint-Augustin, en mairie annexe de Nice Saint Augustin et lors de la réunion publique du 22 mars 2017
- Par courrier électronique à l'adresse : [concertation-nice-saint-augustin@sncf.fr](mailto:concertation-nice-saint-augustin@sncf.fr)
- Par courrier postal à l'adresse : SNCF Gares&Connexions – Concertation PEM NSA – Etage 3 – Bureau 300 – 4, rue Léon Gozlan – CS 70014 – 13331 MARSEILLE CEDEX 03

## LES PARTENAIRES DU PROJET



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

MÉTROPOLE  
NICE CÔTE D'AZUR




---

#### Contacts presse :

Pour la SNCF Gares & Connexions

SERVICE PRESSE SNCF PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR : 04 13 25 15 15

Pour la Métropole Nice Côte d'Azur

SERVICE PRESSE NCA

Corinne Artusio – 04.97.13.50.06 – [corinne.artusio@nicedotedazur.org](mailto:corinne.artusio@nicedotedazur.org)

Elodie Ching – 04.97.13.51.08 – [elodie.ching@nicedotedazur.org](mailto:elodie.ching@nicedotedazur.org)